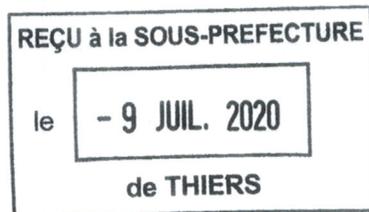


SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
"DORE ALLIER"
Place des Augustins
63190 LEZOUX



ARRETE

Le Président du SIAEP DORE ALLIER à Lezoux

Vu le CGCT Article L5211-9 qui autorise le Président à déléguer une partie de ses fonctions aux Vice-présidents :

ARRETE

Article 1 : Monsieur MAURIN Daniel

Monsieur BLANCHOZ Philippe

Monsieur ORCIERE Thierry

Monsieur DERBIAS Jean-Louis

Vice-présidents, sont délégués pour remplir les fonctions d'ordonnateur des dépenses et recettes du Syndicat et pour la signature des pièces administratives sous sa surveillance et sous sa responsabilité en ces lieu et place à compter du 07/07/2020.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Thiers, Monsieur le receveur du Syndicat et aux intéressés.

Fait à Lezoux le 08/07/2020
Le Président,

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le

